Université Grenoble Alpes

Direction générale déléguée Formation

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du mardi 5 décembre 2023

D02_051223

L'an deux mil vingt-trois, le cinq décembre à dix-huit heures quarante-cinq, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, à l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation de la méthode relative à l'écriture en blocs de compétences

Président de séance : David DECHENAUD,

Membres présents : Benjamin CROSS, Jean BRETON, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Cédric LAURENT, Alma BENECH, Emma VASSAL.

Membres représentés : Stéphane JULIOT (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Robinson ROSSI (procuration à Emma VASSAL)

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Vu l'article 79 des statuts de l'Université Grenoble Alpes,

Vu les conditions de quorum non réunies lors de la séance du 23 novembre 2023 et la nouvelle convocation de la commission le 5 décembre 2023,

L'approbation de la méthode relative à l'écriture en blocs de compétences est soumise au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	42
Membres présents (dont président de séance)	9
Membres représentés	2
Nombre de votants	11
Voix favorables	8
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, l'approbation de la méthode relative à l'écriture en blocs de compétences.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 11 décembre 2023

Le Vice-président chargé de la formation

David DECHENAUD

Publié le : 15 décembre 2023

Transmis au Rectorat le : 15 décembre 2023